

TEXTES EN LANGUE FRANÇAISE

I. Consignes informatiques

1. **Système informatique à utiliser** : PC ou Mac.
2. **Logiciel de traitement à utiliser** : Word.
3. Transmettre le texte **exclusivement par courrier électronique, en fichier attaché**, à revuevoltaire@gmail.com.

II. Données techniques

- Ne *jamais* couper les mots.
- L'utilisation du **gras** et du soulignement est à proscrire.
- Lors de la saisie du texte, n'effectuer *aucune mise en page personnelle* en dehors des indications fournies ci-dessous.
- *Passer les textes au correcteur orthographique.*

III. Présentation

1. Saisir le **texte** en Times corps 12, interligne 1,5, alinéas de 1,25 cm ; les **notes** en corps 10, interligne simple.
2. Utiliser des **lettres soudées** (œ, Œ, æ, Æ).
3. **Accentuer** toutes les majuscules ou capitales (À, È, É, Ê, Î, Ô).
4. Les **mots étrangers** sont composés en italique. Ex. : *Aufklärung, a priori*.
5. **Abréviations** : éviter de créer un système autonome d'abréviations ; recourir aux abréviations d'usage. Quelques exemples :

chap. 3	chapitre 3 (numéro <i>en chiffres arabes</i>)
coll.	collection
éd.	éditeur, édition
fig.	figure
f.	folio
M. (<i>et non</i> Mr), MM.	monsieur, messieurs
Mlle	mademoiselle
Mme	madame
n.	note
n ^o , n ^{os}	numéro, numéros
p.	page(s)
suiv.	« et suivantes » (en parlant de pages)
t. III	tome III (numéro de préférence <i>en chiffres romains</i> , sauf pour les œuvres complètes de Voltaire – voir ci-dessous – et les ouvrages comportant plus de vingt volumes)
v.	vers
vol.	volume

N'utiliser « *cf.* » (en italique) que pour suggérer une comparaison ou un rapprochement ; utiliser « voir » dans les autres cas.

6. Ponctuation :

- i. Signes doubles (: ; ? !) : une espace insécable avant et une espace après. Ex. : exemple ? Autant que possible, éviter les suites de doubles points dans la même phrase.
- ii. Guillemets : une espace insécable à l'intérieur. Ex : « exemple »
- iii. Pas d'espace avant les virgules et les points. Ex : exemple, et exemple.
- iv. Parenthèses : pas d'espace à l'intérieur. Ex. : (exemple)

7. Utiliser les **guillemets** français (« ; »). Les guillemets américains sans espaces (“ ; ”) ne doivent être utilisés que pour signaler un passage cité à l’intérieur d’une citation. Ex. : *Candide*, chap. 2 : « Deux hommes habillés de bleu le remarquèrent : “Camarade, dit l’un, voilà un jeune homme très bien fait, et qui a la taille requise.” Ils s’avancèrent vers Candide et le prièrent à dîner très civilement. »

8. Citations :

i. Citations en vers (à l’intérieur d’un paragraphe en prose ou en note) : les vers sont séparés par une barre oblique et les strophes par une double barre oblique. Ex. : « Je ne suis né pour célébrer les saints : / Ma voix est faible, et même un peu profane. » Dans le cas des citations longues (plus de quatre vers), disposer les vers comme ils se présentent dans le texte, dans une citation sortie (voir, ci-dessous, citations longues en prose).

ii. Citations longues en prose (plus de quatre lignes) : en Times corps 11, sans guillemets au début et à la fin, précédée et suivie d’une ligne de blanc, et justifiée avec un retrait de 2 cm par rapport à la marge, à gauche et à droite. Ex. :

Texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte
texte :

Citation longue citation longue citation longue citation longue citation
longue citation longue citation longue citation longue citation longue
citation longue citation longue citation longue citation longue.

Texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte texte.

NB : ne pas oublier de faire figurer les alinéas (1 cm), s’il y a lieu.

iii. Les interventions de l’auteur dans le texte d’une citation (suppressions, adjonctions ou remplacements de mots ou de lettres) seront indiquées entre crochets. Les coupures de texte seront signalées par [...].

iv. Les citations en langues étrangères ou anciennes sont composées en italique et se conforment aux règles typographiques de la langue citée.

9. Les notes :

i. Elles doivent être placées en bas de page.

ii. Les appels de notes doivent être placés *avant* le dernier signe de ponctuation et le guillemet fermant. Utiliser les appels de notes de bas de page en mode automatique.

iii. Les appels de notes ne doivent pas être précédés d’une espace.

iv. Les notes bibliographiques seront présentées dans le style suivant :

- Ouvrage. Ex. : Arlette Farge, *Dire et mal dire. L’opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La librairie du XXe siècle », 1992, p. 268-271.

- Édition critique. Ex. : Voltaire, *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1963, 2 vol., t. II, p. 330.

- Article de revue. Ex. : Christiane Mervaud, « Épopée et Histoire : *La Henriade* », *Revue Voltaire*, n° 2 (2002), p. 133-146.

- Contribution à un ouvrage collectif. Ex. : Catherine Volpilhac-Augier, « Voltaire invente l’Amérique », dans M. Delon et C. Seth (dir.), *Voltaire en Europe. Hommage à Christiane Mervaud*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 231-239.

NB : le lieu d’édition doit être indiqué *tel qu’il est mentionné* sur la page de titre de l’ouvrage, c’est-à-dire, dans la plupart des cas, dans la langue d’origine (London, Roma, Den Haag, etc.).

Lorsqu’un ouvrage, une édition ou un article doit être cité à plusieurs reprises, on indique les références complètes la première fois et, par la suite, uniquement l’auteur suivi du titre abrégé (qui doit rester signifiant). Ex. 1 : A. Farge, *Dire et mal dire*, *op. cit.*, p. 122. Ex. 2 : Voltaire, *Essai sur les mœurs*, éd. cit., t. I, p. 483. Ex. 3 : Ch. Mervaud, « Épopée et Histoire », art. cit., p. 140.

Les références aux *Œuvres complètes de Voltaire* seront présentées de la manière suivante. Exemples, pour les deux éditions les plus fréquemment citées :

- dans l'édition Moland (Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.), pour renvoyer à l'article « Xénophon » des *Questions sur l'Encyclopédie*, t. 20, p. 600, on indiquera : M, t. 20, p. 600.
- dans l'édition en cours à la Voltaire Foundation, pour renvoyer à l'*Essai historique et critique sur les dissensions des Églises de Pologne*, éd. D. Beauvois et E. Rostworowski, t. 63A, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, p. 280-281, on indiquera : OCV, t. 63A (1990), p. 280-281.

Autres abréviations usuelles :

- BV M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, *Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres*, Moscou, 1961.
- CN *Corpus des notes marginales de Voltaire*, Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [7 vol. parus].
- D Voltaire, *Correspondence and related documents*, éd. Th. Besterman, OCV, t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
- OH Voltaire, *Œuvres historiques*, éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.
- SVEC *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, Voltaire Foundation.
- VST R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, *Voltaire en son temps*, 2e éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.

IV. Illustrations

- Les illustrations ne sont acceptées que si elles ont un caractère de nécessité pour l'article et sont indispensables à l'analyse. *Toute illustration doit être accompagnée d'une légende.* On voudra bien donner également des instructions claires pour leur *emplacement* dans le texte. Les droits de reproduction sont demandés par l'auteur.
- Les illustrations sont livrées sous forme de photographies. À défaut, elles peuvent être numérisées et transmises en document attaché à condition toutefois que la résolution de l'image soit d'excellente qualité.

La *Revue Voltaire* paraît dorénavant à la fin du mois de mai. Pour pouvoir figurer dans le numéro de l'année courante, les articles doivent être envoyés, *accompagnés d'un résumé de 150 mots environ, avant le 30 septembre* de l'année précédente.